

Tintigny, le 07 mars 2013

Commune de Vaux-sur-Sûre

Compte rendu du Groupe de Travail 1^{er} cycle – Pilier Social – Vivre et habiter à Vaux-sur-Sûre 24 janvier 2013

Présents :

Participants : voir liste

Bureau Lacasse : Carine MARQUET

FRW : Stéphane GUEBEN et Emilie DUBOIS, agents de développement FRW
Alexia CIANCIO, Assistance Architecturale et Urbanistique

Ordre du jour

Rappels

- ✓ L'Opération de développement Rural
- ✓ Les différentes étapes/ le déroulement

Synthèse des résultats des information-consultations suivant le pilier social :

- ✓ Cohésion sociale
- ✓ Vie associative
- ✓ Logement
- ✓ Mobilité

Travail en sous-groupes

Mise en commun - résultats

Divers

Rappels

Cfr. Montage PPT en annexe.

Une Opération de développement Rural, c'est l'élaboration d'un **programme stratégique** de développement de la Commune, basé sur :

- ✓ La motivation de la commune
- ✓ La participation des habitants
- ✓ La valorisation des ressources locales
- ✓ Un développement global, intégré et durable

Le **Programme Communal de Développement Rural** de Vaux-sur-Sûre sera opérationnel en 2014. La mise en œuvre du programme (réalisation des projets) s'étalera de 2014 à 2024 (10 ans de validité)

Synthèse des résultats des information-consultations suivant le pilier social

« Le développement socialement durable recherche **l'amélioration du bien-être humain**, qui passe par l'alimentation, la santé, les libertés individuelles, la répartition des richesses, l'éducation, les activités culturelles, la cohésion sociale,... »

Remise en contexte : les caractéristiques démographiques à prévoir à Vaux-sur-Sûre sont :

- ✓ Une croissance démographique importante
- ✓ Le vieillissement de la population
- ✓ La diversification des ménages et de leurs besoins
- ✓ Une part des moins de 20 ans importante

Les agents de développement présentent, via un montage PowerPoint, les résultats de la consultation suivant le pilier social.

Les problématiques liées à la cohésion sociale

Enfance	Plaines de jeux, tailles des écoles,...
Jeunesse	Manque d'activités, soutien communal divers aux Clubs des Jeunes,...
Ménages	Horaires des crèches, lieux de convivialité, ...
Aînés	Maintien à domicile, coût de homes, services à domicile, service d'encadrement de jour,...
Handicap	Peu de services
Santé	Vieillesse des médecins, renouvellement, ...

Les problématiques liées à la vie associative

Général	Relations anciens et nouveaux habitants, « cité dortoir », davantage d'animations inter villages, contraintes (ex. Sabam),...
Culturel	Partenariat avec le Centre culturel de Bastogne, mieux valoriser le Cercle culturel, fédérer l'ensemble des initiatives culturelles, bibliothèque, ...
Sport	Manque d'infrastructure couverte, piscine, ...
Infrastructure et chapiteau	Rénovation, entretien, création de salles de village,...
Communication	Site communal, faire connaître les associations,...

Les problématiques liées au logement

Installation sur le territoire	Coût et disponibilité des terrains,...
Terrains	Gels des places à bâtir, localisation des terrains à bâtir (N85 VS petits villages), coût de l'équipement des terrains,...
Logements	Réaffectation de bâtiments non utilisés, peu de diversité de logements, préférence pour les « 4 façades », désaccords fréquents avec l'Urbanisme, ...
Outils	Pas de CCATM, pas de règlements spécifiques,...

Les problématiques liées à la mobilité

Sans voiture	Peu de bus ou d'infrastructures pour les usagers faibles, Telbus limité dans certains villages, très difficile avec une chaise roulante, ...
TEC	C'est dur...en dehors de la N85
Accessibilité	Décentralisation des services et activités dans les villages,...
Sécurité	Sécurité lors des évènements et fêtes de village,...
Sécurité routière	Pistes cyclables, trottoirs, ralentisseurs, carrefours dangereux, vitesses excessives, parkings, panneaux de signalisation, radars, qualité des routes, éclairage, ...

Travail en sous-groupes

Dans un premier temps (groupes de travail 1^{er} cycle ou par pilier du Développement Durable), il s'agit de :

- ✓ **Vérifier** et **enrichir** le premier diagnostic – identifier les **faiblesses** et les **atouts majeurs** et pour chaque thème ;

Dans un second temps (groupes de travail 2^{ème} cycle ou thématiques) :

- ✓ Dégager des pistes d'actions pour **résoudre les problématiques majeures** et pour **valoriser les ressources spécifiques**
- ✓ Préparer le travail de la CLDR, à savoir formuler la **stratégie de développement**

Consignes :

- Rejoindre le groupe de sa couleur
- Temps 1 : se concentrer sur les problématiques et les ressources majeures du territoire
- Temps 2 : identifier 3 problématiques/ressources centrales
- Au signal, chaque groupe change de table (1 table par thématique)
- Les propositions de projets seront inscrites sur les « fiches frigo »

Mise en commun - résultats

Table « Cohésion Sociale »

Informations recueillies par Stéphane GUEBEN

ENFANCE

Les activités extrascolaires sont, en grande partie, portées par des privés (ex : les Explorateurs). Comment garantir leur pérennité si ces derniers décident d'arrêter ? De plus, cette situation ne facilite pas la **coordination** des différentes activités entre elles (agendas) ni la **communication** de l'ensemble de l'offre vers le public. Il serait intéressant pour tout le monde s'il y avait une meilleure articulation entre l'accueil extra-scolaire et les activités de loisirs, surtout en période de vacances scolaires. De son côté, l'association des parents, pourtant bien active, souhaiterait voir ses initiatives mieux mises en valeur.

Les travaux de rénovation dans les écoles comme les nouveaux **bâtiments scolaires** ne prévoient pas, en général, d'éventuels agrandissements. C'est dommage car cela rend encore plus compliqué l'adaptation des infrastructures. Or le futur est à la hausse du nombre d'élèves.

L'arrivée de la nouvelle crèche de Vaux-sur-Sûre a fait beaucoup de bien mais l'offre en **garderie** reste insuffisante. Il faudrait davantage de gardiennes ou d'autres solutions (ex : horaire de pause). Pourquoi seules les communes doivent-elles supporter le coût des crèches ? Il faudrait encourager les entreprises à organiser ce type de services (ex : via déductions fiscales,...).

L'apprentissage des **langues étrangères** en primaire n'est pas du tout développé. Notons l'importance du Luxembourgeois.

PLAINE DE JEUX

Il y a de fortes inégalités (taille, qualité des jeux,...) entre les plaines de jeux des différents villages. Il faudrait organiser une sorte de **maillage** des plaines de jeux et aires multisports de telle sorte que chaque enfant ait accès à une plaine de jeux « de base » dans son village, une plus importante (couverte ?) pour un regroupement de village et enfin une centrale pour toute l'entité (NDLR : c'est relativement le cas). Les plaines de jeux pourraient être aménagées de telle sorte qu'elles soient davantage un **lieu de rencontre** avec les autres générations (ex : les aînés). La localisation des plaines de jeux semble plus avoir été dictée par la disponibilité d'un terrain pour la Commune que par la **sécurité** (excentrée, le long d'une route,...).

JEUNESSE

Le sport est présenté comme un très bon moyen pour favoriser les rencontres entre les jeunes de la commune. Une **structure couverte** permettrait à davantage de clubs sportifs ou d'équipes sportives de réunir et fédérer les jeunes de la commune. Un bon exemple : la zone multisport couverte de Sibret rencontre un beau succès de fréquentation. Il en faudrait peut-être plus ?

Il y a **peu d'activités** pour les 12-17 ans et encore moins pendant les vacances. Il y a très peu **d'opportunités culturelles** (ex : théâtre). De manière générale, la stimulation des jeunes à la découverte et à **l'ouverture au monde** est peu développée. Alors que « Place aux Enfants » amène les enfants de -12 ans à la découverte des entreprises, il n'y a rien pour les ados. Pourtant, c'est à cet âge que les jeunes doivent faire des choix importants dans leur orientation scolaire (et/ou professionnelle). Les Scouts de Sibret sont reconnus pour la qualité de leurs activités. Félicitations !

Il y a beaucoup de jeunes, mais il n'y a pratiquement pas ou peu d'**encadrement adulte**. Quel type d'encadrement serait bien adapté pour respecter le besoin d'autonomie et de liberté cette tranche d'âge « particulière » ?

Il n'y a pas d'infrastructure permettant l'organisation de **bals** ou de soirées importantes, ce qui oblige les jeunes à se déplacer plus loin avec les risques d'accidents du samedi soir que l'on connaît.

AÎNÉS

Homes :

La question fondamentale tourne autour du coût. Ne faudrait-il pas s'allier à d'autres communes voisines pour trouver des solutions communes ? L'idéal serait de retrouver une certaine indépendance communale pour la gestion des homes ou, au minimum, d'un home à vocation sociale.

Maintien à domicile :

La plus grande difficulté réside dans **l'isolement**. Si le lien ne se fait plus aussi facilement au niveau de la famille, ne faudrait-il pas réfléchir à le remplacer par d'autres types de liens, soutenus par l'action publique ? ex : visite à domicile,... Avant de réfléchir à la création de nouveaux services, il faudrait établir un **cadastre des besoins**. D'autant plus que l'offre en services est assez importante et qu'il faudrait plutôt agir sur la **méconnaissance des services** existants auprès des personnes concernées. Par contre, ceux-ci représentent un **coût trop important** pour tout le monde : l'organisme qui propose le service, le CPAS qui soutient ou la famille qui participe au frais. Dans le même esprit, les activités organisées par l'initiative communale « **Cap Bonne Humeur** » sont appréciées mais jugées onéreuses.

COHÉSION SOCIALE

Il y a beaucoup de jeunes et beaucoup d'ainés, c'est une richesse à exploiter. Il faut créer des **nouveaux quartiers** : des petites maisons adaptées pour les aînés, des plus grandes pour les jeunes familles, des espaces collectifs pour se rencontrer (potagers collectifs, plaines de jeux « multi-générationnels », ...). De manière générale, il faudrait encourager la **solidarité intergénérationnelle**. Remarque : ces démarches ne peuvent avoir lieu que sur une base participative.

Les nouveaux habitants qui s'installent font en partie leurs choix de **localisation en fonction des services disponibles** à proximité. Dès lors, il peut y avoir un impact non négligeable sur le développement de certains villages (développement ou stagnation). De nombreux parents inscrivent leurs enfants dans **l'école du village**. C'est un excellent moyen d'intégration des enfants à la vie du village. Les écoles de villages jouent un rôle important dans la circulation des informations dans un village. C'est un lieu stratégique. (Remarque : attention à la rotation des instituteurs...).

Bien que cela soit différents d'un village à l'autre, il n'est pas toujours évidents de créer des liens avec les nouveaux habitants.

SERVICES/SANTÉ :

Le **pôle de Bastogne** crée une concentration de services médicaux (surtout les médecins) en défaveur de Vaux-sur-Sûre. Résultat, il y a peu de services localisés sur le territoire, mais est-ce vraiment un problème ? Est-ce que l'augmentation démographique prévue pour la commune créera-t-elle de meilleures conditions pour l'installation de médecins (ou d'autres services médicaux) à l'avenir ? Il y a peut-être une opportunité à saisir. Est-ce qu'une **infrastructure adaptée** pourrait attirer ces nouveaux médecins ?

Les jeunes médecins souhaitent une meilleure **qualité de vie** (horaire, charge de travail, ...) ce qui ne correspond pas à la situation du médecin généraliste de campagne. Les médecins généralistes du territoire ont actuellement trop de travail.

HANDICAP :

La question fondamentale tourne autour des déplacements :

- À l'intérieur de la commune :
 - Le caractère rural fait que « tout est loin »
 - Non-respect des places de parking réservées aux personnes handicapées
- À l'extérieur de la commune :
 - Comme il manque de places, les familles sont obligées d'aller toujours plus loin. (NDLR : +/- idem pour les aînés)

Table « Vie associative »

Informations recueillies par Carine MARQUET

CULTURE

De manière générale, il manque d'information et de communication sur l'offre en matière d'activités associatives (le bulletin communal et le site internet communal ne sont pas suffisants).

Le Cercle culturel de Sibret est un atout et il va être rénové. Par contre, il n'est pas assez connu par les locaux et il n'est pas assez exploité. De plus en plus de gens de l'extérieur de la commune viennent aux activités organisées au Cercle : il est plus facile de faire venir ce public que les locaux. Il manque de lien avec le Centre culturel de Bastogne.

Les 3 troupes de théâtre représentent une ressource pour Vaux-sur-Sûre et pourraient devenir un élément fédérateur pour la commune. Il existe de très bons spectacles culturels sur le territoire. Manque d'organisation au niveau des différentes activités et souvent conflit de calendrier : mais souvent les activités villageoises sont des initiatives de quartier (et donc privées). Les bénévoles ne sont pas assez reconnus, manque de bénévoles et manque de coordination entre ceux-ci. Les gens ne prennent plus le temps de s'occuper de la vie associative. Les contraintes administratives envers les asbl sont très dures à gérer pour une association.

SPORT

Manque d'une **infrastructure couverte** pour accueillir les différentes associations sportives, telle un hall sportif. En effet, ces dernières années, on a pu constater plusieurs nouveaux clubs sportifs, mais ils n'ont pas d'infrastructures adéquates actuellement.

Le problème de la localisation du hall a été soulevé : il faut qu'elle convienne à tout le monde et soit équitable.

Les **terrains multisports** sont devenus des lieux de rencontre pour les jeunes → amélioration de la cohésion sociale. Notons que le multisport couvert de Sibret est utilisé en permanence au contraire des terrains non couverts.

Tous les enfants de la commune ne sont pas sur le même pied au niveau des plaines de jeux et aires multisports.

Manque d'information sur les **circuits balisés** : beaucoup de personnes ne savent même pas que cela existe alors que de nouvelles promenades ont été balisées par le SI.

La localisation de Bastogne proche de Vaux-sur-Sûre est un atout et une faiblesse.

Pour la plupart des participants, le golf serait un atout.

Manque d'entretien des chemins.

LOISIRS

Il manque un **endroit de détente**, de promenade, de barbecue, de pique-nique (ex. lac de Neufchâteau) → les étangs de la Strange pourraient devenir cet endroit en conciliant nature, sport, promenade (proche du Pré-RAVeL), lieu d'événement...

Il y a beaucoup d'**offres de loisirs** (cours du soir, ateliers...) à Bastogne et Libramont mais elles sont vite remplies → augmenter les possibilités et les horaires de ces cours et ateliers sur Vaux-sur-Sûre. Il manque un relevé de tout ce qui a attiré aux loisirs, à la culture...

Disparition de certains chemins suite aux remembrements.

Manque d'une **journée des loisirs**.

SOLIDARITE

La problématique de l'**accueil des aînés** a été soulevée puisqu'il manque de place dans les homes et que les prix sont parfois fort élevés.

La **solidarité entre les habitants** existe toujours dans les villages mais elle s'étiolle peu à peu. On se rend de moins en moins service (→ idée de création d'un SEL).

INCLUSION SOCIALE

Manque de **rencontres intergénérationnelles** entre les enfants des écoles et leurs aînés (par ex., l'histoire locale se perd).

Manque d'intérêt des **nouveaux habitants** et donc la création d'une vie associative ne prend pas dans certains villages. Pourtant les villages sont tous différents face à cette problématique d'intégration : ou bien les nouveaux habitants s'intègrent mais ce sont les associations qui ne rebondissent pas sur les propositions faites, ou bien ce sont les associations qui vont vers les nouveaux habitants mais sans succès. Certains nouveaux habitants ont du mal à faire le premier pas vers les activités organisées dans leur village. Bref, cette intégration dépend de la mentalité de chaque habitant.

CITOYENNETE

L'accent a été mis sur l'égoïsme des gens, leur manque de civisme, le manque d'éducation tant des parents que des enfants.

CONSOMMATION

Manque d'incitant pour **consommer moins** (ex. : les taxes sur les déchets).

Manque d'information sur d'autres méthodes de **valorisation des déchets** (ex. : compostage).

Il n'y a pas de pesée des duo bacs ou de ce que l'on amène au parc à conteneurs et donc difficulté pour les habitants d'avoir une référence de départ pour **diminuer leurs déchets**.

Manque d'information sur **l'éco consommation**.

La priorisation des problématiques majeures

1. Le manque d'infrastructure sportive couverte et centrale
2. Le manque de coordination et de communication entre les associations et vers le public
3. La cohésion sociale (intégration des nouveaux habitants, investissement dans les associations, le civisme, la solidarité)

Table « Logement »

Informations recueillies par Alexia CIANCIO

ACCÈS AUX LOGEMENTS ET AUX TERRAINS POUR LES JEUNES

Le contexte socio-économique compliqué (chômage, coût de la vie,...) rend l'acquisition d'un terrain ou d'un logement particulièrement difficile pour les jeunes (nombreux dans la commune).

Le potentiel de développement dans les villages est important, il reste encore **beaucoup de places à bâtir**, mais la **rétenion foncière** est une problématique. En effet, il y a de nombreux terrains à bâtir disponibles dans les villages mais ceux-ci ne sont pas à vendre.

Il y a peu de logement public. Il y a aussi des bâtiments inoccupés depuis plusieurs années.

Les sociétés immobilières ont tendance à avoir la « main mise » sur le marché immobilier (par rapport à l'accès au logement).

MIXITÉ SOCIALE

Il y a besoin de plus de **diversité dans l'offre de logement**. Il faut des logements adaptés pour les aînés, les jeunes, les isolés, les familles monoparentales ou recomposées. Des **parcelles plus petites** sont parfois mieux adaptées à ces différents types de ménages. Il y a également besoin d'**appartements**. Une attention toute particulière doit être donnée à la bonne intégration d'éventuels immeubles à appartements au sein des villages qui souhaitent conserver leur caractère rural.

Il existe des **zones adaptées pour de grands lotissements** qui sont déjà équipées. Ces zones sont très intéressantes pour développer des projets permettant d'intégrer différents types de population. De plus, les lotissements, s'ils sont bien équipés peuvent avoir un intérêt écologique (ex : assainissement des eaux, isolation, mitoyenneté).

PLAN DE SECTEUR / URBANISME :

Dans certains villages, le **plan de secteur** (= le document qui détermine l'affectation des sols en Wallonie dont notamment les zones urbanisables) est « verrouillé » ce qui représente un danger

pour l'évolution du village (localisation et taille des zones à bâtir,...). Celui-ci a généré et génère encore un développement des villages le long des voies d'accès aux villages. Le développement en « pattes d'araignée » est perçu pour certains comme dommageable (vie sociale, mobilité,...) et il coûte cher (équipements, électricité, égouttage, trottoirs, luminaires,...). Il faudrait dès lors commencer à combler les villages en construisant à proximité des centres.

La N85 ne doit pas être le seul axe intéressant de la commune. Vaux-sur-Sûre n'est pas la N85 ! Le potentiel foncier est un atout pour le développement des petits villages (autres que Vaux-sur-Sûre et Sibret) qui jouissent par ailleurs d'une bonne accessibilité via la route. Cependant, il faut veiller à la préservation du caractère rural des villages.

Les contraintes urbanistiques ne semblent pas cohérentes :

- Manque de transparence
- Absence de règles (ou trop de règles notamment au niveau des matériaux)
- Dérogations

PROJET NOVATEURS

Il y a pas ou peu d'initiatives communales (collectives ?) pour le développement de l'habitat et la production d'énergie.

Les sociétés immobilières proposent peu de projets novateurs : d'autres modèles d'habitat, groupes de maisons mitoyennes,...

LOGEMENT ET ENVIRONNEMENT – PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL

Certaines zones urbanisables sont en conflit avec la protection du milieu naturel. Ex : urbanisation de terrains en zone Natura 2000.

La requalification des **anciens bâtiments agricoles** représente un véritable challenge.

L'isolation du bâti ancien est également un challenge.

L'épuration des eaux usées semble insuffisante.

Table « Mobilité »

Informations recueillies par Emilie DUBOIS

LE « TOUT À LA VOITURE »

La question se pose à Vaux-sur-Sûre, comme dans beaucoup de communes rurales : « que fait-on quand on a pas de voiture ? ». Tout le monde s'accorde pour dire que ce n'est pas évident...

Quelles sont les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle? Un changement de mentalité s'imposerait-il en matière de mobilité ?

LE TEC

D'une manière générale, c'est un sentiment d'insatisfaction des habitants qui se manifeste par rapport aux transports en commun. Les services TEC semblent insuffisants et/ou de plus en plus inadaptés au milieu rural. En effet, certains villages ne sont pas suffisamment desservis ; par ailleurs, certains bus roulent à vide. Notons tout de même que des initiatives telles que le Telbus ou le ramassage scolaire du TEC vers l'école la plus proche sont appréciées des habitants de Vaux-sur-Sûre. Peut-on compter sur une **amélioration des TEC** ? Faut-il trouver d'autres solutions de mobilité ?

ACCESSIBILITÉ

La mobilité des **personnes âgées** est largement abordée. En effet, la raréfaction des services dans les villages fait naître le besoin d'un service de mobilité qui puisse être personnalisé pour aider les usagers précarisés. A Vaux-sur-Sûre, le système A-Vaux Service rencontre un vif succès auprès des personnes âgées, à tel point que l'idée d'étendre ce service à d'autre type de public apparaît. En effet, une initiative de type « **taxi social** » aussi bien pour les enfants, les jeunes ou encore les adultes pourrait s'envisager.

La problématique de la **proximité des soins de santé** est également une préoccupation importante pour les habitants de Vaux-sur-Sûre.

L'organisation de **services mobiles**, de **commerces ambulants**, voire même de **services décentralisés** a également été soulevée. Les services se déplaçant « vers la clientèle » fait souvent aujourd'hui partie du passé. Mais ces pratiques en perdition pourraient à nouveau être investiguées par les communes, avec évidemment quelques adaptations.

LA MOBILITÉ DOUCE

Tout le monde s'accorde pour dire que la mobilité douce doit être encouragée.

La **sécurisation des usagers lents** semble être un des freins importants au développement de la mobilité douce. En effet, prendre son vélo ou aller à pied pour se rendre au commerce de proximité semblent être des choix modaux pertinents et attractifs, mais à condition d'être en sécurité... maximale. Le manque de trottoirs et le développement de pistes cyclables apparaissent être les solutions incontournables, à condition que tous le monde jouent le jeu. En effet, il n'est pas rare de voir des voitures garées sur les trottoirs ou même aux abords des écoles.

On pointe donc un manque d'infrastructures : **pistes cyclables, parkings vélos, trottoirs, cheminements piétons, Ravel et chemins de liaisons** aussi bien pour le quotidien que pour les loisirs. Les initiatives type « **Pédibus** » ou « **Vélibus** » de **ramassages scolaires groupés** pourraient également s'envisager pour promouvoir la mobilité douce.

La Commune pourrait **montrer l'exemple** et faire œuvre de pionnier en encourageant son personnel à venir à vélo au travail, via une indemnisation par exemple.

En poussant la réflexion à l'extrême, une **image de marque** pourraient être choisie : « Vaux-sur-Sûre, Commune Vélo ».

LA MOBILITÉ SCOLAIRE

La problématique de la mobilité aux abords des écoles a été souvent citée autour de la table.

D'une manière générale, l'urbanisation croissante des villages implique beaucoup de trafic notamment autour des écoles.

Un Plan de Déplacement Scolaire serait un bon outil à investiguer.

CO-VOITURAGE

Le co-voiturage (arrangement entre particuliers pour accomplir exceptionnellement ou régulièrement un trajet dans une même voiture) a souvent été abordée autour de la table.

Le co-voiturage existe à Vaux-sur-Sûre, mais pas de manière « organisée ». Le co-voiturage apparaît comme une solution intéressante car c'est un moyen de déplacement très flexible, facilement mis en œuvre, avec un faible coût d'organisation. Il crée de la convivialité en multipliant les contacts entre les habitants, et l'environnement et le portefeuille des usagers en sortent gagnants.

Il s'agirait donc de mettre en place un système de « co-voiturage organisé », à tout le moins la mise à disposition **d'infrastructures de parkings** (notamment à la sortie de Cobreville, près de l'autoroute), accompagné de **campagnes de communication** (site communal par exemple). Le système co-voiturage pourrait s'étendre au ramassage scolaire.

D'autres formules ont été abordées, comme la voiture partagée (carsharing), même si ce système semble être plus adapté au milieu urbain.

LA SOLIDARITÉ ORGANISÉE

Une solution aux problèmes de mobilité peut être tout simplement l'entraide entre les mobiles et les moins mobiles. La création d'un **SEL (*Système d'Echange Local*)** pourrait être une solution, dans la mesure où toute une série de problématiques peu se régler sur base de l'échange de services.

Projet d'épicerie sociale

Participants à la réunion du 24/01/2013

Présents

M.	Adam	Bruno	Morhet	58	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Asselborn	Rodolphe	Juseret	28	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Bertrand	Sandrine	Clochimont	2	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Besseling	Yves	Hompré	8	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Bihain	Théa	Nives	25	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Clotuche	Maryse	Chaussée de Neufchâteau	1	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Créer	Alfred	Route de Neufchâteau	72	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Dasnoy	Jean-Louis	Rue de Marche	33	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Davreux	Serge	Cobreville	13A	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dechambre	Francis	Chaussée de Saint-Hubert	92	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Deremiens	Virginie	Lescheret	32	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dourte	Michel	Rue de Marche	15	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dufour	Lucien	Rue de la Gare	12	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Evrard	Alexandra	Remience	18	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Frecinaux	Pascal	Chaussée de Neufchâteau	91	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Gabriel	Patrice	Assenois	40A	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Godfrind	Guy	Hompré	22	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Groos	Fernande	Rue de la Scierie	15	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Hinck	Christophe	Rue Docteur Laurent	32	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Hornard	Christian	Rue du Wez	35	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Hubert	Corinne	Assenois	17D	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Jaumotte	Christian	Rue du Centre	66	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Lahaye	Pascal	Poisson-Moulin	19C	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Laloy	Luc	Route de Neufchâteau	68	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Lecomte	André	Remience	10	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Lefevre	Philippe	Hompré	7A	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Leyder	Olivier	Juseret	36B	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Louis	Léonce	Remichampagne	26	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Luc	Anne	Nives	16A	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Mars	Guy	Rue du Fortin	10	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Mayon	Benoît	Poisson-Moulin	14	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Neven	Marie-Noël	Mande-Sainte-Marie	41A	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Nicolay	Pierre	Chemin de Martelange	31B	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Petit	Eric	Chemin des Monts	7	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pierlot	Janique	Chaussée de Neufchâteau	91	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Pierre	Laurent	Juseret	37	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Pierret	Alin	Juseret	77	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Pigeon	Etienne	Rue de Laneuville	4A	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pirotte	Henriette	Rue de Chestraumont	7	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Poncé	Céline	Assenois	15D	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Poncelet	Louis	Nives	2	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Poncin	Fabrice	Juseret	21B	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Reyter	Sonia	Bercheux	95E	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Scouman	Vincent	Grandru	1	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Thiry	Josette	Rosières	80	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Thiry	Stéphanie	La Barrière	91C	6640	VAUX-SUR-SURE